



Regions to Boost
National Maritime
Spatial Planning



Co-funded by
the European Union


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



REGINA-MSP

Mémo

Cas d'étude Région Sud

Renforcer la mise en œuvre de la planification mer et littoral aux échelles régionale et locale pour assurer la protection de la Méditerranée et le développement durable des activités maritimes



Les mémos REGINA-MSP

REGINA-MSP est un projet de deux ans (2023-2024) qui vise à mieux prendre en compte les besoins, les perspectives et les acteurs régionaux et infrarégionaux, dans la préparation et la mise en œuvre de la planification de l'espace maritime (les documents stratégiques de façade en France). Le projet met en lumière les difficultés de cette intégration et les opportunités pour les réduire, en se basant sur une analyse générale au niveau européen et sur une analyse approfondie dans huit cas d'étude de cinq pays européens. La Région Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur) est l'un de ces huit cas d'étude.

Le mémo résume les principaux résultats pour la Région Sud, obtenus dans le cadre du projet et des activités conduites en particulier avec les acteurs de la région. Un ensemble de besoin et des recommandations ont été identifiés afin de développer et mettre en œuvre une approche plus intégrée de la planification mer et littoral nationale. Ce mémo fait partie d'une série produite par le projet REGINA-MSP, qui balaye différents aspects liés à la planification de l'espace maritime (par exemple la culture maritime ou les communautés de pratiques) ainsi que les résultats obtenus pour chaque pays et région couverts par le projet.

Caractéristiques du cas d'étude de la Région Sud

La Région Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur) est l'une des huit régions côtières de France métropolitaine. Elle est au bord de la mer Méditerranée. Son espace maritime est couvert par le Document stratégique de façade (DSF) maritime de Méditerranée, document élaboré par l'Etat qui fixe les orientations en termes de gestion intégrée de la mer et du littoral. Le Document stratégique de façade comprend une carte des vocations qui spatialise les objectifs stratégiques, mettant ainsi en œuvre la Directive cadre européenne sur la planification de l'espace maritime de 2014, et incorpore les éléments de mise en œuvre de la Directive-cadre européenne Stratégie pour le milieu marin de 2008.

La Région Sud est divisée en six départements dont trois sont côtiers : Bouches du Rhône, Var et Alpes-Maritimes. Elle comprend 65 communes côtières, regroupées dans 11 intercommunalités et 3 métropoles (Aix-Marseille-Provence, Toulon Provence Méditerranée et Nice Côte d'Azur). Ces métropoles comprennent les trois principaux ports de commerce, notamment le grand port maritime de Marseille. La région compte aussi 135 ports de pêche et de plaisance, gérés par les collectivités territoriales. Elle est une aire touristique très réputée avec de nombreuses plages et installations balnéaires. Elle fait face à des défis importants en termes de protection et de restauration de la biodiversité marine et côtière d'une part, et de développement de l'économie touristique et maritime d'autre part.

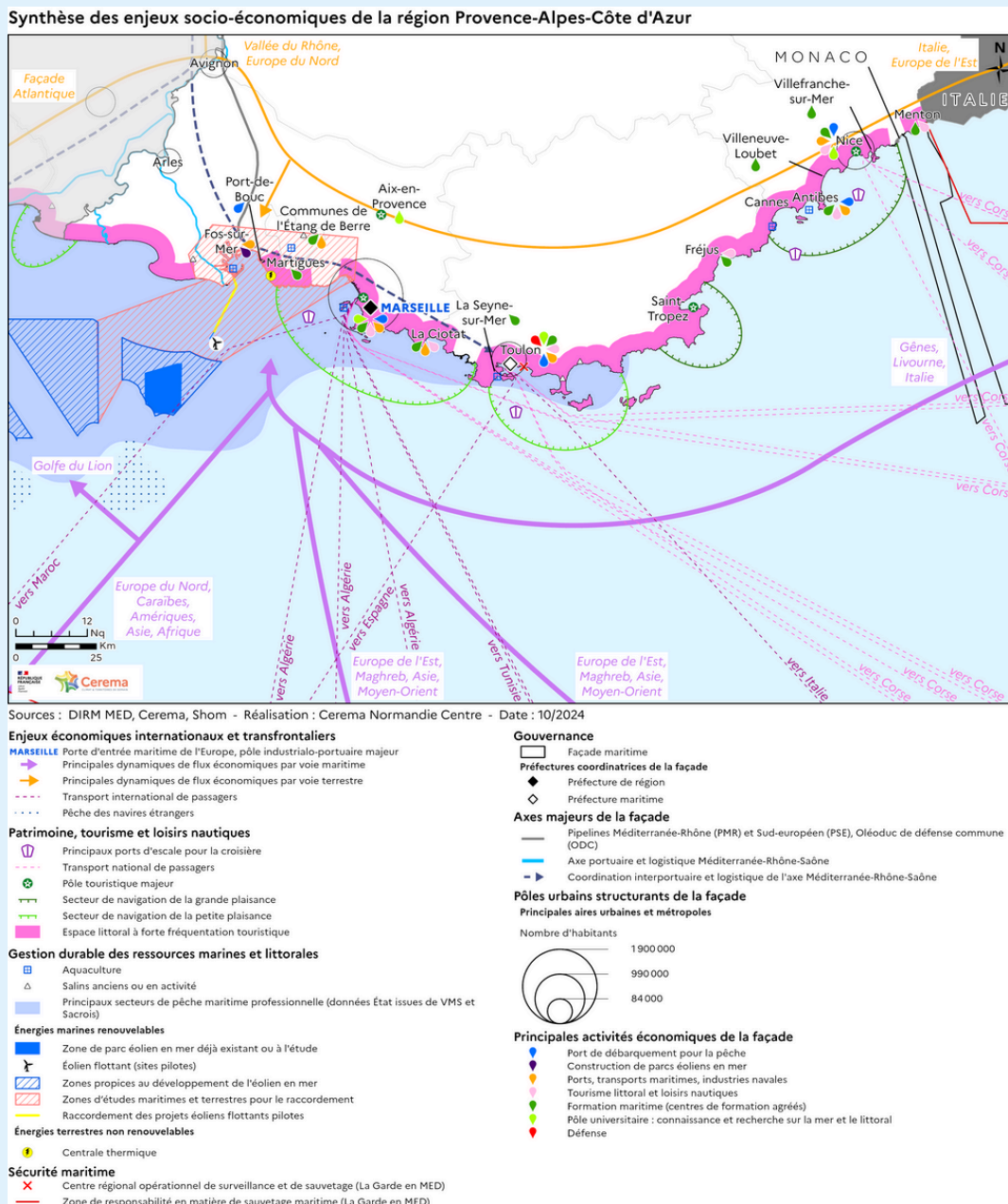


Figure 1 - Carte des enjeux socio-économiques en Région Sud. Source : Cerema.

Les enjeux côtiers et maritimes de la Région Sud sont diffus et multisectoriels, touchant à plusieurs domaines de compétence de la Région (aménagement du territoire, sport, tourisme, culture, économie, etc.). La Région est responsable du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, constitué de deux parties : les orientations et les règles qui devront être adaptées ou précisées dans les documents d'urbanismes locaux. La version en vigueur comprend ainsi quatre règles relatives : aux interactions terre-mer, au développement des activités économiques nécessitant la proximité immédiate de la mer, à la restauration des continuités écologiques et au développement de l'éolien en mer. Néanmoins, aucune cible précise n'est associée à ces règles. En outre, le Région a défini un plan volontaire pour la mer et le littoral (2019), maintenant incorporé dans le plan régional pour le climat, qui définit des actions en faveur du développement des activités maritimes et de la protection de l'environnement dans les zones côtières. Le service mer et littoral de la Région gère les mesures du Fond européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA). Il est en cours de renforcement de son action en soutien aux collectivités territoriales en matière d'adaptation du trait de côte au changement climatique : définition d'une stratégie régionale pour l'adaptation du littoral au changement climatique, organisation d'évènements, géo-plateforme de données « Monlittoral », protection des herbiers de posidonies.

Activités conduites en Région Sud dans le cadre du projet REGINA-MSP

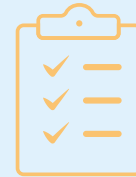
Analyse de documents

30 plans et stratégies aux échelles de façade maritime, régionale ou locale

Entretiens

30 interviews dans les services de l'Etat et des collectivités

RAPPORT DE SYNTHESE



2 ateliers d'échanges

Participants : Représentants des services de l'Etat et des collectivités

- Janvier 2024 : outils et leviers existants, quelle intégration des documents de planification aux différentes échelles
- Mai 2024 : le Document stratégique de façade maritime, quelles recommandations pour une meilleure articulation avec les planifications des collectivités

RECOMMANDATIONS



Figure 2 - Workshop organisé en Région Sud en mai 2024

Recommandations pour les politiques publiques

L'élaboration et la mise en œuvre en cours du document stratégique de façade maritime Méditerranée dans la Région Sud met en lumière des lacunes en matière d'intégration des politiques aux différentes échelles pour la gestion de l'espace marin et côtier. Alors que le Conseil régional est bien impliqué dans les discussions au niveau de la façade maritime, la participation des autres acteurs publics reste faible. Il est nécessaire d'améliorer leur participation : cela passe notamment par une clarification de leur rôle dans la planification de l'espace maritime et par une sensibilisation sur leur capacité à agir. De fait, les incertitudes en matière de compétence peuvent les rendre réticents à s'engager et leur faire craindre des risques juridiques. Se mobiliser demande néanmoins des moyens, à la fois humains, financiers et en matière d'informations, qu'il ne faut pas sous-estimer.

Gouvernance

- **S'appuyer sur les instances et processus de concertation existant au niveau régional et local pour élargir la participation des acteurs locaux à l'élaboration et la mise en œuvre du document stratégique de façade maritime :**
 - Schémas de cohérence territoriale, Contrats de baie, Schémas territoriaux de restauration écologique, Aires marines protégées, ...

- **Impliquer plus fortement les communes et établissements publics de coopération intercommunale dans l'élaboration et la mise en œuvre du document stratégique de façade maritime :**
 - A travers le Conseil maritime de façade Méditerranée :
 - augmenter la représentation des élus au niveau communal et intercommunal
 - favoriser leur participation en mettant à disposition une information adaptée à l'échelle des enjeux de leurs territoires
 - A travers le Parlement de la mer de la Région Sud :
 - créer un groupe de travail pour échanger les expériences et les informations entre territoires engagés dans des actions en lien avec la planification de l'espace maritime
 - et développer des guides de référence sur les outils existants à disposition des collectivités pour réaliser leurs objectifs en matière maritimes
 - Dans les instances de pilotage mises en place pour les politiques sectorielles ou thématiques par les services de l'Etat :
 - renforcer la participation des collectivités infrarégionales à la préparation des plans, notamment quand la mise en œuvre requière leur contribution (exemples : schéma régional de développement de l'aquaculture marine, Natura 2000, développement de navettes maritimes)
 - La Direction interrégionale de la mer pourrait gérer une base de contacts techniques dans les services de planification et les services maritimes des collectivités, et renforcer la communication, les ateliers et webinaires et les réseaux participatifs avec les acteurs locaux qu'elle a déjà mis en place (Newsletter de la planification, restauration écologique, mouillages écologiques).

- **Améliorer l'appropriation du document stratégique de façade par les acteurs des collectivités territoriales pour assurer la mise en œuvre des objectifs qui dépendent d'eux :**
 - Via les stratégies départementales de gestion du domaine maritime par les services départementaux de l'Etat :
 - préciser les orientations du Document stratégique de façade maritime en ce qui concerne le domaine public maritime avec les collectivités territoriales,
 - et renforcer la coordination avec leurs propres documents de planification
 - En ciblant les documents d'urbanisme et d'aménagement de territoire :
 - éditer un guide pratique pour la prise en compte des objectifs stratégiques du Document stratégique de façade
 - prévoir systématiquement un volet mer dans le porter à connaissance par l'Etat
 - Avec des indicateurs élaborés en commun entre l'Etat et les collectivités pour évaluer la prise en compte des objectifs du Document stratégique de façade dans les plans et stratégies locaux.

Ressources

- **Développer les ressources humaines dédiées à la mer au sein des services techniques des autorités régionales et infrarégionales :**
 - Par la formation sur la planification en mer
 - Par des initiatives structurelles permettant de constituer des équipes spécialisées (exemple de l'observatoire marin du Golfe de Saint Tropez)
- **Organiser les échanges entre services d'urbanisme, d'environnement et maritime, des services départementaux de l'Etat et des collectivités :**
 - Un référent dans chaque service sur la planification mer et littoral
 - Un comité de liaison entre Direction départementale des territoires et de la mer, les Etablissements publics de coopération intercommunale et les municipalités
- **Mobiliser des moyens financiers :**
 - Grâce à l'identification des sources de financement existantes avec un guide des financements Etat, Région, Agences
 - En établissant un cadre partagé pour les actions sur les enjeux maritimes et littoraux dans les contrats existants entre l'État et les autorités locales
 - En ouvrant la possibilité aux collectivités de porter des projets de Groupes d'Actions Locales Pêche Aquaculture pour la dynamisation des territoires maritimes dans le cadre du Fond européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture.

Données

- **Alimenter la géoplateforme “Monlittoral” avec des données opérationnelles pour les territoires :**
 - Inventaire régional et collecte de données relatives à l'économie bleue, en particulier concernant le tourisme, les activités récréatives, la pêche artisanale, la plaisance
 - Données sur l'érosion côtière
 - Données sur l'écologie marine avec l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement
- **Renforcer le rôle de Monlittoral dans le partage des données nécessaires à l'élaboration des Schémas de cohérence territoriale (SCoT) (notamment sur l'érosion côtière)**
- **Inciter les collectivités à transposer les indicateurs du DSF dans les documents régionaux et locaux (dans les SRADET et les SCoT notamment) :**
 - Exemple, en ce qui concerne le suivi de la préservation écologique, analyser comment développer des indicateurs pour la transposition du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) dans les documents d'urbanisme.



Figure 3 – Plateforme Monlittoral co-gérée par l'Etat et la Région Sud

Références

[1] E. Ramieri, M. Bocci (Eds.) et al, 2024. Regional analysis report: results of the analysis of strategies and plans available at the regional level. REGINA-MSP project, European Climate, Infrastructure and Environment Executive Agency. (<https://www.regina-msp.eu/actualites>).

[2] C. Boudy, A. Changeant, F. Châles, O. Laroussinie, C. Demartini, 2024. Gestion de la mer et du littoral en Région SUD : Politiques publiques, enjeux et perspectives. REGINA-MSP project, European Climate, Infrastructure and Environment Executive Agency.

Citation

Boudy, C., Châles, F., Changeant, A., Laroussinie, O. Mémo “Renforcer la mise en œuvre de la planification mer et littoral aux échelles régionale et locale pour assurer la protection de la Méditerranée et le développement durable des activités maritimes.” REGINA-MSP project, European Climate, Infrastructure and Environment Executive Agency.

Disclaimer

Cette note de communication a été élaborée dans le cadre du projet REGINA-MSP. Son contenu est basé sur les activités menées dans le cadre du projet et ne représente pas nécessairement les points de vue des organisations et nations des auteurs.



Co-funded by
the European Union



Regions to Boost
National Maritime
Spatial Planning



regina-msp.eu

I
-
-
U
-
-
A
-
-
V

Università Iuav
di Venezia



An Roinn Comhshaoil,
Aonáid agus Cumarsáid
Department of the Environment,
Climate and Communications

